



LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME DE BRETAGNE

9 juin 2025

PROCÈS VERBAL

Présents :

Philippe Jégu, Président
Xavier Blanche
Ludivine Chamayou
Christian Ducos
Stanislas Hartmann (CD 29)
Patrick Goubin
Stéphanie Guilloux (CD 56)
Vanessa Renard
Éric Vialle

Excusés : Nicolas Appere-Rabier (CD 22), Sylvie Commeureuc (CD 35), Patrice Dherbilly, Jean Pierre Philippon.

Invité : Jean-Marie Corlosquet (CTR), Raphaël Dall'Omø (CTF).

Le Président ouvre la séance à 19 h 30. La réunion se déroule en distanciel. Il constate que le quorum est atteint. Le comité peut valablement délibérer. Ludivine Chamayou est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1 La préparation de notre assemblée générale annuelle.

2 Le point sur la discussion avec le Cercle Paul Bert sur la mise en place d'un BPJEPS escrime en Bretagne.

3 La proposition de "contrat de développement" de la fédération.

4 Le point sur la saison sportive.



1) La préparation de notre AG annuelle

La journée nationale d'arbitrage aura lieu a priori le 28/09/25

La date est fixée au 4/10/2025.

Une proposition de changer de département tous les ans est faite et donc possibilité de tenir cette AG dans le 22 ou 29 en fonction des propositions.

2) Mise en place d'un BPJEPS avec le cercle Paul Bert

Discussion en cours avec le Cercle Paul Bert à Rennes sur l'ouverture d'un BPJEPS APT (Activité Physique pour Tous) avec un module spécifique escrime à compter de la rentrée de septembre 2026.

Possibilité de :

- Escrime olympique ou
- Escrime olympique et sabre laser ou
- Escrime olympique et escrime artistique

Modalité qui permettrait un enseignement théorique les lundi, mardi pour permettre une disponibilité dans les clubs les mercredi, jeudi et vendredi.

Le but est de maximiser le nombre d'éducateurs bretons formés permettant ainsi de rester sur le territoire.

Dossier d'inscription à déposer avant décembre 2025

3) Proposition de contrat de développement de la fédération

Proposition d'une prime de croissance de 15 euros par licenciés par la FFE et autant par la ligue pour les clubs qui gagnent des licenciés et proposition de la création d'une prime pour la création de club (ou d'une antenne).

Le but est d'ouvrir 50 clubs sur l'olympiade. 1000€ seront supportés par la fédé et 500€ par les ligues. 10 dossiers seront retenus par an.

Proposition approuvée à l'unanimité.



4) Point sur la saison sportive

Concernant le challenge de France M13, il faut que ça reste un challenge et de l'amusement. Pas de pression de la part des maîtres d'armes pour ces catégories. Idem pour la fête des jeunes.

La réunion des maîtres d'armes aura lieu le 30 juin prochain.

1 jeune Apolline CHAMAYOU (épée) intègre de CFF de Douai (59)

3 sabreurs intègrent le CFF d'Orléans

Yannis Renard valide, en 1 an, son arbitrage national.

Annulation de championnat de Bretagne fleuret M13 faute de participants (5 toutes catégories confondues)

De beaux résultats toutes catégories confondues pour ceux qui ont déjà eu leur championnat de France quelle que soit l'arme et la catégorie. Des podiums voire de très bien classés montrant la belle place de la région dans les compétitions nationales.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est close à 20h30.

La secrétaire

Ludivine Chamayou

Le président

Philippe JÉGU